

LE GRAND PERIGUEUX
1 bd Lakanal – BP 70171 – 24019 - PERIGUEUX

DELIBERATION DD065-2019

Nombre de membres du conseil	
en exercice	95
Présents	51
Votants	65
Pouvoirs	14

Date de convocation du Conseil du Grand Périgueux le 21 juin 2019.

LE 27 juin 2019, Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND PERIGUEUX, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur AUZOU

OBJET : DESIGNATION REPRESENTANT DU GRAND PERIGUEUX AU CONSEIL DE L'IUT DE BORDEAUX 2019/2021

M. Jacques AUZOU, Président
Christian LECOMTE, Secrétaire

Mmes GONTHIER, DE PISHOF, BELOMBO, CONTIE, ROUFFINEAU, GATAULT, CHABREYROU, BORAS, DARTENCET, LABAILS, PERRAUD-DAUSSE, MOULENES, PAUL, ROUX, SALOMON.

Mme DAURIAC MAREILAUD suppléante de M.DENIS
M CHANTEGREIL suppléant de M. VIROL

MM. BUISSON, MOTTIER, CURNIL, RAYNAUD, PASSERIEUX, CHERON, TESTUT, DOBBELS, ROUSSARIE, BELLEBNA, SCHRICKE, PROTANO, FRADON, GEOFFROY, MOISSAT, LACOSTE, CHASTENET, AUDI, CIPIERRE, DUNOYER, KHAIRALLAH, MOSSION, ROUQUIE, TENAILLON, MATHIEU, REYNET, LARENAUDIE, COLLINET, BUFFIERE, GENDRE, GEORGIADES, CACAN.

ABSENTS :

Mmes : BOUCAUD, PASQUET, SALINIER, KERGOAT, FAURE, DATRIER, LEON, MONTEIL-MAYAUD, RAT, TOULAT, DORET, DECABRAS.

MM. : LE MAO, BEYLOT, DESPALT, BONNET, LARRE, BREAU, SUBERBERE, BERIT-DEBAT, MARTINEAU, DENIS, LEGAY, MOTARD, PUYRIGAUD, MERILLOU, BARBANCEY, COUDERC, GIRAUDEL, MACARY, LE VACON, MALLET, TALLET, RAUZET, GUILLEMET, VIROL, GRELETTY, LAROCHE, RATIER, USCAIN, COLBAC, DUCENE, HERBRETEAU, LE ROUX, MONTORIOL.

POUVOIRS :

Mme LEON	Pouvoir à	M. AUDI	Mme MAYAUD	Pouvoir à	Mme CIPIERRE
Mme TOULAT	Pouvoir à	M. MOSSION	M. MERILLOU	Pouvoir à	Mme BORAS
M. MOTARD	Pouvoir à	M. CACAN	M. DUCENE	Pouvoir à	M. GEOFFROY
Mme DECABRAS	Pouvoir à	Mme SALOMON	M. BREAU	Pouvoir à	M. MOTTIER
M. GUILLEMET	Pouvoir à	Mme ROUX	M. GIRAUDEL	Pouvoir à	Mme MOULENES
M. MARTINEAU	Pouvoir à	M. BELLEBNA			
M. LE MAO	Pouvoir à	M. DOBBELS			
Mme RAT	Pouvoir à	Mme PERRAUD DAUSSE			
Mme SALINIER	Pouvoir à	Mme GONTHIER			

OBJET : DESIGNATION REPRESENTANT DU GRAND PERIGUEUX AU CONSEIL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que l'Institut Universitaire de Technologie de Bordeaux, acteur régional de premier plan du premier cycle universitaire technologique, intègre 17 départements de spécialités installés sur 4 sites (2 à Agen, 11 à Bordeaux et 4 à Périgueux).

Que créé en 1997, le site de Périgueux compte actuellement environ 700 étudiants et propose 4 DUT, 3 Licences professionnelles en alternance et 3 Diplômes d'Université.

Qu'un fort partenariat est établi entre le site de Périgueux et la communauté d'agglomération Le Grand Périgueux, concrétisé par convention depuis 2016.

Que depuis 2016, l'Institut Universitaire de Technologie de Bordeaux a proposé au Grand Périgueux de participer à son Conseil de l'IUT comprenant 40 membres dont 12 personnalités extérieures ; collègue dont l'agglomération fait partie.

Considérant que le mandat de trois ans de nos représentants arrivant à échéance, il convient de désigner à nouveau un représentant titulaire et un suppléant.

Que le Grand Périgueux propose de désigner Madame Natacha MAYAUD en tant que titulaire et Madame Véronique CHABREYROU en tant que suppléante.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE APRES EN AVOIR DELIBERE :

- Décide de désigner Madame Natacha MAYAUD, en tant que titulaire, et Madame Véronique CHABREYROU, en tant que suppléante afin de siéger au Conseil de l'IUT de Bordeaux ;
- Autorise Monsieur le Président à signer tous les documents relatifs à cette désignation.

Adoptée à l'unanimité

Délibération publiée le	10 JUIL 2019	Pour extrait conforme	10 JUIL 2019
Délibération certifiée exécutoire à compter du	10 JUIL 2019	Périgueux, le	10 JUIL 2019

Le Président
Jacques AUZOU